

# NOTICE D'UTILISATION

Scannez-moi  
pour visionner  
notre vidéo  
explicative



MODE D'EMPLOI : CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DE BATTERIES D'ARTIFICES

## MISE EN PLACE DE VOTRE FEU D'ARTIFICE

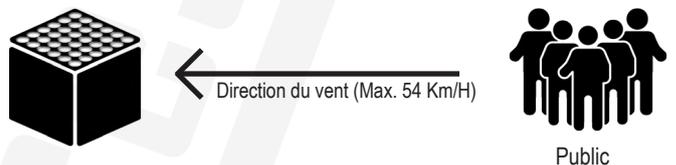
Définissez la zone de tir et balisez la, la distance minimale par rapport au public doit être de **25 mètres minimum** (F3). La zone de tir doit être dégagée de tout obstacles sur une distance de **15 mètres minimum** (arbres, lignes électriques, bâtiment,...). La zone de tir doit être exempte de toutes matières inflammables (Voiture, végétation haute, carburants,...).



Dès l'installation de votre feu d'artifice, assurez-vous de disposer à portée de main, un des moyens de lutte contre l'incendie suivant :



Le public doit être dos au vent. Vous pouvez tirer votre feu jusqu'à 54 Km/H, ce qui équivaut à 15 m/secondes. Au delà de cette force de vent, annulez ou reportez le tir. Vous pouvez tirer votre feu d'artifice par temps humide à condition d'isoler le carton du sol et de le couvrir **ENTIEREMENT** à l'aide d'un film plastique.

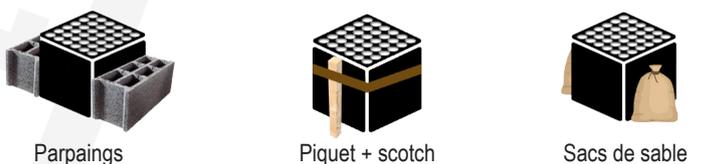


Positionnez votre carton sur un sol plat, stable et non humide (**Ne pas modifier le produit ou retirer le film plastique**). Ouvrez votre carton au dernier moment, uniquement en extérieur. Assurez vous que le produits soient en parfait état. Si votre carton dispose d'une face à **orientée en direction du public**, assurez vous de disposer le carton dans le sens prévu.



Si votre batterie d'artifice comporte une cage métallique, retirez-là.

Stabilisez ensuite votre batterie d'artifice avec une des solutions suivantes :

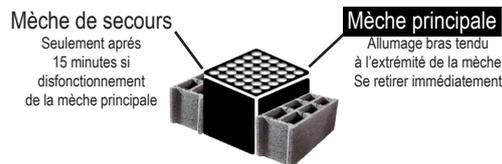


## ALLUMAGE DE VOTRE FEU D'ARTIFICE

Repérez la mèche d'allumage principale (1 ou START) et la mèche de secours (2 ou RESERVE). Enlevez le couvre mèche de la mèche principale et allumez, bras tendu, **SANS AUCUNE PARTIE DU CORPS AU DESUS DE L'ARTIFICE**, l'extrémité de la mèche.

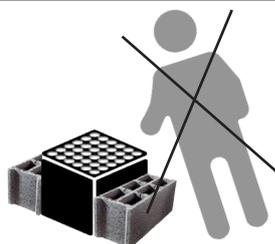
En cas de non fonctionnement de la mèche principale, attendez 15 minutes avant d'allumer la mèche de secours.

**Durée de combustion de la mèche :** Produit F2 : 3 à 8 secondes / Produit F3 : 5 à 13 secondes



## APRÈS VOTRE FEU D'ARTIFICE

Après le tir, **attendre au minimum 30 minutes** avant de se rendre sur la zone de tir. S'assurez que le carton n'est pas en feu. **Noyez abondamment l'artifice** avec de l'eau. Assurez-vous qu'aucun artifice n'est retombé au sol sans exploser. Nettoyer le sol de tous les déchets.



# NOTICE D'UTILISATION

Scannez-moi  
pour visionner  
notre vidéo  
explicative



## MODE D'EMPLOI : CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DE BATTERIES D'ARTIFICES

### REGLES DE MISE EN OEUVRE

Une batterie d'artifice est une combinaison d'éléments pyrotechniques qui projettent une succession de charges pyrotechniques en altitude, produisant des effets sonores et/ou visuels. La mauvaise utilisation des batteries d'artifices présente de très graves dangers (risque de brûlures et de lésions) et engage la responsabilité personnelle du tireur. La mise en oeuvre doit se faire uniquement en extérieur et dans le respect des prescriptions indiquées dans la présente notice.

### ARRIVEE SUR LE SITE DE TIR

Vous devez vérifier la délimitation du site de tir, faire évacuer les véhicules dans les alentours du lieu de tir, vérifier que le site est dégagé de toutes matières inflammables (herbes sèches, jerrican de carburant, structures inflammables, chapiteaux, etc...). La zone de tir doit être exempte de tout obstacle en hauteur, d'aucun bâtiment, de végétation ou tout autre élément élevé.

### OUVERTURE DES COLIS

L'ouverture du carton doit se faire uniquement en extérieur. Examinez chacune des batteries et vérifiez leur intégrité (mèche d'allumage, corps, perte de poudre, etc...). Ne pas procéder au tir en cas de dommages visibles. Si vous constatez quelque dommage sur l'artifice, prenez une photo et contactez votre fournisseur, puis neutralisez-le en le plongeant dans une baignoire d'eau avant de le renvoyer chez le fournisseur dans le respect de la législation relative au transport de matières dangereuses. Dans tous les cas, ne pas démonter le produit et/ou le modifier, et manipuler l'artifice avec précaution.

### INSTALLATION

Il est strictement interdit de fumer dans le périmètre de tir, et de faire appel à un mineur dans la zone de tir. La distance de sécurité indiquée sur l'étiquette du produit doit impérativement être respectée. Assurez-vous qu'aucune partie du corps ne se trouve au dessus de l'artifice.

Placez les batteries d'artifices sur un terrain plat, calez les batteries à l'aide de sacs de sables, parpaings ou piquets avec fil de fer, afin d'éviter ne se couche durant le tir. Les vents dominants doivent être dans le sens contraire au public. Le sol recevant les batteries devra être suffisamment solide pour résister aux départs des artifices. Vous devez toujours laisser la protection plastique situé au dessus de la batterie, y compris pour le tir.

Cet artifice est muni de deux mèches d'allumage : Repérez la mèche principale et ôtez le couvre mèche orange. Allumez la mèche bras tendu en vous tenant sur le côté, et retirez-vous vivement. Si la batterie d'artifice ne démarre pas ou ne fonctionne pas complètement, attendez au moins 15 minutes avant d'allumer la mèche de secours en respectant la même procédure que celle décrite ci-dessus. Les batteries d'artifices doivent être utilisées en extérieur exclusivement. Ne pas tirer en cas de vent fort (Supérieur ou égal à 15 mètres/seconde soit 54 Km/H) ou d'orage, ne pas utiliser d'appareil radio de fréquence inférieure à 100 MHz (talkie-walkie, CB,...).

### APRES LE TIR

Une fois le tir terminé, laissez passer un délai de 30 minutes avant de retourner sur le champ de tir, puis vérifiez le fonctionnement de la batterie d'artifices puis noyez abondamment l'artifice avec de l'eau. En cas de non allumage, noyez l'artifice concerné avec de l'eau, puis attendez 30 minutes avant de le stocker dans un carton agréé au transport de matières dangereuses. Contactez votre fournisseur pour programmer son retour selon la réglementation liée au transport de matières dangereuses.

En cas de découverte d'artifice retombé au sol sans production d'effet, une fois le tir terminé, sécurisez la zone et laissez passer un délai d'au moins 30 minutes. Noyez ensuite l'artifice dans l'eau, puis récupérez-le 30 minutes plus tard et placez le dans un lieu sécurisé dans un des cartons ayant servis à la livraison. Contactez votre fournisseur pour programmer son retour selon la réglementation du transport de matières dangereuses.

#### SARL PYRO DISTRIBUTION - XL ARTIFICES

47 avenue de Gerbeviller

54300 LUNEVILLE

service-client@xl-artifices.com

www.xl-artifices.com

06 03 37 09 09

# XLartifices

SARL au capital de 5000,00 € - N° Siret : 824 727 986 00013 - APE 4791B  
Etablissement de stockage pyrotechnique - Arrêté N°2018/79/SIDPC

←  
Une question ?  
Un doute ?  
N'hésitez pas à nous  
contacter pour être  
conseillés par un artificier !